

crediting Rohrdorf with the merit to have opened the way for people more capable of exact observations. I think we can subscribe to his judgment.

In his 'Alpenstock' (London, 1829), p. 49 ss., Charles Joseph Latrobe gives a very readable extract of the mountaineering part of Rohrdorf's pamphlet, and from Latrobe's text Rohrdorf's enterprise was made known to the public by others.

Rohrdorf not only offered to sell to the Government his relief, but he proposed to continue the work and to extend it over the whole Oberland. The Government, on December 28, referred the matter to the curators of the Academy,¹⁶ and they, on December 31, directed the professors Trechsel and Bernhard Studer¹⁷ to report on the relief. The report was sent in on January 21, 1829.

The reporters did not recommend the proposed continuation of the work.

On February 12, 1829, the curators forwarded this report, approved by themselves, to the Government. On February 20, the treasurer of state was ordered to pay to Rohrdorf a remuneration of 45 francs, but otherwise his offers were refused. The only relief by Rohrdorf I know of is at Zürich.¹⁸

Towards the end of 1830 Rohrdorf left Berne and returned to Zürich, where he acted again as surgeon. But a second time he came in conflict with the penal code, and ended miserably, a ruined old man, in an almshouse at Zürich, on April 23, 1843.¹⁹ He left a son, Konrad Caspar, born November 26, 1800, who gained some reputation as an engraver,²⁰ reached the rank of lieutenant-colonel at Liestal, and was killed in the assault on Mexico city in September 1847.

REPORT OF THE OFFICIAL ENQUIRY INTO THE ACCIDENT ON
THE MONT CERVIN, IN JULY 1865.

SÉANCE du juge instructeur du district de Viège, tenue à Zermatt, à l'hôtel du Mont Cervin, sous la présidence de Mr. le juge d'instruction Joseph Antoine Clemenz, à Viège, rapporteur substitué César Clemenz, greffier Donat Andenmatten à Viège, et huissier ad hoc Jean Julien, le 21 juillet 1865.

¹⁶ See Lechner, pp. 28-9.

¹⁷ Bernhard Studer (1794-1887), the famous geologist and friend of Professor Forbes, was the son of Samuel Studer (1757-1834; see above) and cousin of Gottlieb Studer.

¹⁸ *Bibliographia der Schweizerischen Landeskunde*, fascikel ii. p. 412.

¹⁹ Lechner, pp. 30-37.

²⁰ *Schweizerisches Künstlerlexikon*, pp. 668-9.

MONSIEUR WIMPER, TOURISTE.

Question 1.—Quel est votre nom, âge, condition, et votre domicile ?

Réponse.—Edouard Wimper, 25 ans, domicilié à Londres, artiste dessinateur, pas marié.

Q. 2.—Avez-vous fait partie de l'expédition qui a eu lieu le 13 courant aux fins d'opérer l'ascension du Mont Cervin ?

R.—Oui.

Q. 3.—De combien de personnes a été composé le personnel de cette expédition ?

R.—A partir de Zermatt nous étions 8 personnes, savoir 4 voyageurs, 2 guides et deux porteurs. Un des porteurs, fils de Pierre Taugwalder, est reparti pour Zermatt le 14 au matin de l'endroit où nous avons pris le quartier de nuit.

Q. 4.—Quel est le nom des 4 voyageurs, des deux guides et du porteur ?

R.—Rev. Charles Hudson, M. Hadou, Lord François Douglas, et moi-même ; guides : Michel Cropt de Chamonix, Pierre Taugwalder, père, de Zermatt ; et porteur : Pierre Taugwalder fils.

Q. 5.—Quel est le domicile de Mr. Douglas, Hudson et Hadou ?

R.—Mr. Hudson a été vicaire à Skillington, Angleterre, le domicile des autres m'est inconnu.

Q. 6.—A quelle heure vous-êtes partis le 14 pour continuer votre chemin pour arriver à la pointe du Mont Cervin ?

R.—Nous sommes partis de notre quartier du 13 au 14 à 3.40 du matin.

Q. 7.—A quelle heure êtes-vous arrivés au sommet du Mont Cervin ?

R.—A 1.40 de l'après-midi.

Q. 8.—Combien de temps avez-vous séjourné au sommet du Mont Cervin ?

R.—Une heure.

Q. 9.—Est-ce que vous avez pris en descendant la même direction qu'en montant ?

R.—Exactement la même.

Q. 10.—Est-ce que les 4 voyageurs et les guides ont été liés par des cordes entre eux ?

R.—Oui, dans l'ordre et conditions suivantes : à la tête de la colonne a été le guide Michel Cropt, venait ensuite M. Hadou, Hudson, Lord Douglas, Taugwalder père, guide, moi-même, et enfin Taugwalder fils. Entre Lord Douglas et Taugwalder père la corde a été moins épaisse qu'entre Michel

Cropt et Lord Douglas d'un côté, et Taugwalder père et Taugwalder fils de l'autre côté.

Q. 11.—De quelle manière est arrivée la malheureuse catastrophe ?

R.—Nous descendions dans l'ordre indiqué plus haut. A une distance d'environ 300 p. du sommet nous arrivions à un endroit difficile composé de rochers et de neige. Pour autant que je sache au moment où l'accident eut lieu, M. Hadou était le seul qui fut en mouvement. Ce même M. Hadou éprouvait évidemment beaucoup de difficultés à faire la descente et Michel Cropt pour plus de sécurité prenait et plaçait lui-même l'un après l'autre les pieds de M. Hadou. Je ne saurais dire avec certainteté qu'elle était la véritable cause de l'accident. Mais je crois que Michel Cropt avait placé les pieds de M. Hadou sur des points de rochers et venait de se retourner pour faire un pas en avant lui-même lorsque M. Hadou glissa, dans sa chute renversa Michel Cropt. Ce double poids entraîna M. Hudson et après lui Lord Douglas. Les quelques instants que cela dura donnaient temps aux 3 qui étaient en arrière de prendre pied ferme, si bien en effet que la corde se brisa entre Lord Douglas et Taugwalder père. Pendant 2 ou 3 moments nous vîmes les 4 malheureux glisser sur le dos et tendre les mains pour se sauver et puis ils disparurent entièrement. Pas un cri n'a été entendu, après le premier cri de surprise poussé par Michel Cropt. Moi-même et les 2 Taugwalder nous sommes descendus sans autre accident par le même chemin que nous étions montés usant de toute la prudence possible et cherchant partout des traces de nos malheureux compagnons. Mais nous n'avons vu que deux haches enfoncées dans la neige. Par suite de ces précautions et de ces recherches nous fûmes surpris par la nuit à une hauteur d'environ 13.000 pieds anglais. Là nous prîmes quartier sur une espace d'environ 12 pieds de superficie et le lendemain matin samedi le 15 nous nous remîmes en route, arrivant à Zermatt à 10½ h. du matin.

Q. 12.—N'êtes-vous pas remontés au pied du Mont Cervin pour chercher les malheureuses victimes de cet accident ?

R.—Oui, dimanche matin le 16 crt.

Q. 13.—Etiez-vous seul ou étiez-vous en compagnie ? Dans le cas que vous n'étiez pas seul, veuillez désigner les personnes qui vous ont accompagné ?

R.—J'étais accompagné du Rév. Joseph McCormick, ami de M. Hudson, ainsi que du Rév. Mr. Robertson et de M. Phillpots, et des guides Lochmatter Alexandre et un des frères Maurice Andenmatten de Saas, François Payot de

Chamonix et un autre guide de Chamonix dont le nom m'est inconnu.

Q. 14.—Avez-vous trouvé les 4 victimes ?

R.—Seulement les cadavres de trois ; savoir : M. Hudson, M. Hadou, et Michel Cropt.

Q. 15.—N'avez-vous pas donné connaissance à l'autorité de la commune de Zermatt que vous avez retrouvé les cadavres de 3 victimes ?

R.—Non, pas officiellement, mais à mon retour à Zermatt le samedi matin, j'ai donné connaissance du triste accident au président de la commune de Zermatt le priant en même temps d'envoyer des hommes sur le lieu de la catastrophe ; en cas qu'après tout l'un ou l'autre de mes malheureux compagnons fût encore en vie. Cette demande fut accordée et bon nombre des guides se mirent aussitôt en route. Ils revinrent six heures plus tard, disant qu'ils avaient entrevu les cadavres, mais qu'il est impossible de parvenir jusqu'à eux ce jour. D'un autre côté ces mêmes guides de Zermatt refusèrent en masse d'aller à la recherche des cadavres le lendemain dimanche, et c'est pour cela même que je me mis en route sans autorité officielle pour retrouver les cadavres et qu'à mon retour je ne crus pas devoir faire un rapport officiel. Cependant le fait que 3 des cadavres avaient été retrouvés fut communiqué non officiellement à quiconque prenait intérêt dans cette triste affaire.

Q. 16.—Est-ce que vous n'avez pas trouvé des traces de Lord Douglas ?

R.—J'ai rencontré une paire de gants que je lui avais donnée moi-même à Zermatt et la ceinture de cuir qu'il portait pendant l'ascension.

Q. 17.—Avez-vous à votre déposition quelque chose à changer ou à ajouter ?

R.—J'ajouterai qu'à partir du 14 au matin Taugwalder fils qui nous avait d'abord accompagné comme porteur, nous servit de guide.

Le protocole prélu et approuvé,
(Sig.) EDOUARD WHYMPER.

Le même jour et par devant les mêmes :

INTERROGATOIRE DE PIERRE TAUGWALDER, PÈRE
[translated from the German].

Q. 18.—D'usage.

R.—Je m'appelle Pierre Taugwalder, 45 ans, marié, guide de montagne, domicilié à Zermatt.

Q. 19.—Avez-vous fait l'ascension du Mont Cervin, le 14 ct.?

R.—Oui.

Q. 20.—En quelle qualité avez-vous fait cette ascension ?

R.—En qualité de guide de montagne.

Q. 21.—Qui vous a engagé comme guide pour cette ascension?

R.—Lord Douglas et Whymper.

Q. 22.—Avant l'ascension du Mont Cervin, avez-vous déjà fait des excursions dans la montagne avec Lord Douglas ?

R.—Oui, j'ai accompagné Lord Douglas comme guide à Zinal et sur le Gabelhorn.

Q. 23.—Avant le départ (pour l'ascension du Mont Cervin) avez-vous été informé des personnes qui devaient prendre part à la course, et avez-vous fait des observations, soit contre l'un ou l'autre des participants, soit contre le nombre disproportionné entre touristes et guides ?

R.—On m'a bien dit de combien de personnes la caravane se composait. Je n'ai pas fait d'observations contre les personnes de la caravane. Toutefois, je faisais remarquer que, proportionnellement aux touristes, il y avait trop peu de guides. MM. Whymper et Hudson me répondirent qu'ils marchaient aussi bien que des guides, sur quoi, je ne fis plus d'observations.

Q. 24.—Qui a attaché les personnes avant la descente du sommet ?

R.—Les 4 premiers hommes de la caravane, composée du guide Cropt, Hadou, Hudson et Lord Douglas, ont été attachés par le guide Cropt, et je me suis attaché à Lord Douglas par une corde spéciale.

Q. 25.—Qui a été accordé le premier ?

R.—Je ne me rappelle plus bien qui a été attaché le premier à la corde par Cropt.

Q. 26.—De quelle qualité était la corde employée à cet effet ?

R.—La corde à laquelle étaient attachés Cropt et les 3 touristes était une corde tout à fait neuve et solide.

Q. 27.—Qui vous a attaché à Lord Douglas ?

R.—C'est moi-même.

Q. 28.—Pourquoi a-t-on employé une autre corde entre Lord Douglas et vous ?

R.—Parceque la première corde n'était pas assez longue pour pouvoir m'y attacher.

Q. 29.—La corde employée entre Lord Douglas et vous était-elle, suivant vous, assez solide ?

R.—Si j'avais trouvé que la corde employée entre Lord Douglas et moi n'était pas assez solide, je me serais bien gardé

de m'attacher avec elle à Lord Douglas, et je n'aurais pas voulu le mettre en danger, pas plus que moi-même. Si j'avais trouvé cette corde trop faible, je l'aurais reconnue comme telle avant l'ascension du Mont Cervin et je l'aurais refusée.

Q. 30.—Donnez-nous des détails sur l'endroit où l'accident est arrivé ?

R.—Etant descendu jusqu'à environ 200 à 300 pieds du sommet du Mont Cervin, nous sommes arrivés au second des plus dangereux endroits où la montagne ne présente que des parois lisses et où il est très difficile de prendre pied. C'est là que le premier touriste après le guide Cropt glissa et entraîna les suivants et ceux-ci ensuite entraînèrent le guide Cropt, après que la corde entre Lord Douglas et moi ait été brisée.

Q. 31.—Estimez-vous que toutes les précautions ont été prises à cet endroit ?

R.—Oui. Il est toutefois regrettable que la première personne après Cropt était un très mauvais grimpeur.

Q. 32.—Comment l'accident s'est-il produit ?

R.—Je l'ai dit ci-dessus, mais j'ajoute qu'après la rupture de la corde entre Lord Douglas et moi, M. Whympfer, moi et mon fils, nous sommes restés à cet endroit, d'où nous cherchions à sortir le plus tôt possible. Nous sommes descendus afin de trouver un endroit pour y passer la nuit. Le lendemain matin, nous sommes arrivés sains et saufs à Zermatt.

Q. 33.—Au moment de la chute des touristes, la corde était-elle tendue ou non ?

R.—Elle était tendue.

Q. 34.—Quelle est votre opinion sur la rupture de la corde ?

R.—Je ne puis le dire, mais le poids des trois personnes avec la force de leur chute aurait pu briser une corde bien solide.

Q. 35.—Etait-il possible de retenir les 4 hommes après la rupture de la corde ?

R.—Impossible.

Q. 36.—Si la corde entre vous et Mr. Douglas ne s'était pas brisée, auriez-vous pu sauver les touristes ?

R.—J'ai la ferme conviction que, si la corde ne s'était pas brisée entre Lord Douglas et moi, avec l'aide du guide Cropt, j'aurais pu sauver les touristes.

Lu et confirmé,

PIERRE TAUGWALDER.

Le Juge d'instruction,
CLEMENZ.

Le Greffier ad hoc,
DONAT ANDENMATTEN.

Le même jour et par devant les mêmes :

INTERROGATOIRE DE FRANÇOIS JOSEPH ANDENMATTEN
[translated from the German].

Q. 37.—D'usage.

R.—Je m'appelle Franz Andenmatten, 40 ans, marié, guide de montagne, domicilié à Almagel.

Q. 38.—N'êtes-vous pas allés, ces derniers jours, en compagnie d'autres guides, dans la vallée de Zmut à la recherche des personnes, victimes de l'accident au Mont Cervin ?

R.—Oui, deux fois. La première fois je suis allé avec 4 autres guides et accompagné de 4 Messieurs, et nous avons trouvé tout de suite 3 victimes. Ces trois se trouvaient sur une plaine de neige où sur une grande distance il n'y a ni abîmes ni couloirs.

Q. 39.—Où croyez-vous que le corps de la quatrième victime pourrait bien se trouver ?

R.—Probablement, il est resté plus haut dans les rochers.

Q. 40.—Quel est le nom des Messieurs qui sont venus avec vous la première fois ?

R.—Maac Cormick, Whympfer, Robertson, Philpots.

Q. 41.—Qu'avez-vous fait des 3 corps ?

R.—Je me trouvais seul à une certaine distance des victimes; je crois qu'on les avait réunies et couvertes de neige. La seconde fois, j'y suis allé pour ramener les victimes.

Q. 42.—Quels guides étaient avec vous la première fois ?

R.—Alexandre et Joseph-Marie Lochmatter et deux guides de Chamoni, dont un s'appelle Payot, le nom de l'autre m'est inconnu.

Le comparant ne sait pas signer.

Le Juge d'instruction,
CLEMENZ.

Le Greffier ad hoc,
DONAT ANDENMATTEN.

Suite le 22 juillet, au même lieu et par devant les mêmes.

INTERROGATOIRE D'ALEXANDRE LOCHMATTER
[translated from the German].

Q. 43.—D'usage.

R.—Je m'appelle Alexandre Lochmatter, 27 ans, célibataire, guide de montagne et horloger, domicilié à St. Nicolas.

Q. 44.—N'êtes-vous pas allés, en compagnie de plusieurs

Messieurs et guides, au pied du Mont Cervin à la recherche des 4 victimes ?

R.—Oui.

Q. 45.—Combien de victimes y avez-vous trouvé ?

R.—Nous en avons trouvé trois.

Q. 46.—Savez-vous le nom de la victime que l'on n'a pas retrouvée ?

R.—Oui, ces Messieurs m'ont dit que c'était Lord Douglas.

Q. 47.—Les trois victimes, étaient-elles ensemble ou séparées ?

R.—Elles étaient tout près l'une de l'autre.

Q. 48.—N'a-t-on pas mis ensemble les trois corps et couvert de neige ?

R.—Oui.

Q. 49.—Était-ce dans l'intention de les y laisser ?

R.—Oui, comme mes compagnons, je les croyais y enterrés, d'autant plus que le pasteur anglais a récité des prières d'un livre.

Q. 50.—N'avez-vous pas trouvé de traces de Lord Douglas, soit de son corps, soit de ses vêtements ?

R.—Rien, que je sache.

Q. 51.—À quel endroit, croyez-vous, que Douglas pourrait être retrouvé ?

R.—J'estime que ce doit être dans la partie rocheuse, car il n'a pas pu tomber plus bas que ses compagnons.

Q. 52.—Les trois corps n'ont-ils pas été fouillés et ne trouvait-on pas d'objets sur eux ?

R.—MM. Whympfer, Robertson et le pasteur ont fouillé les corps et pris possession des objets qui se trouvaient sur eux.

Lu et confirmé,

ALEXANDRE LOCHMATTER.

Le Juge d'instruction,

J. A. CLEMENZ.

Le Greffier ad hoc,

DONAT ANDENMATTEN.

Séance du Juge instructeur du 23 juillet au même lieu et par devant les mêmes :

SECOND INTERROGATOIRE DE PIERRE TAUGWALDER

[translated from the German].

Q. 53.—Depuis votre dernière déposition, vos souvenirs sur l'accident au Mont Cervin ont-ils changé ; avez-vous quelque chose à ajouter ou à modifier à votre première déposition ?

R.—Rien, sinon que j'ai dit au guide Cropt, avant d'arriver au passage dangereux, qu'on devrait pour plus de sûreté tendre une corde. Cropt m'a répondu que cela n'était pas nécessaire.

Q. 54.—Votre fils a-t-il connaissance de quelle manière l'accident est arrivé ?

R.—Je ne le crois pas, car il m'a demandé à ce moment : vous êtes encore là, mon père ?

Q. 55.—Comment se fait-il qu'entre Cropt et vous se trouvaient 3 Messieurs, par contre entre vous et votre fils seulement un. Le juge d'instruction est d'avis que cette répartition n'était pas bien rationnelle ; qu'en dites-vous ?

R.—Le premier de la caravane était le guide Cropt, vint ensuite Hadou, puis Hudson, qui se donnait comme guide, suivaient alors Lord Douglas, moi, Whympier et mon fils, Si le juge d'instruction admet que Hudson faisait fonction de guide, vous voyez que chaque touriste était entre deux guides.

Q. 56.—Est-ce que la caravane considérait Hudson comme guide ?

R.—Hudson disait lui-même qu'il n'avait pas besoin de guide et qu'il pourrait faire fonction de guide.

Q. 57.—Qui a fourni la corde qui vous attachait à Lord Douglas ?

R.—La corde a été fournie par MM. les touristes.

Q. 58.—Votre fils était-il engagé comme guide ou comme porteur ?

R.—Le premier jour comme porteur, le second jour comme guide. Au commencement, ces Messieurs voulaient renvoyer mon fils, prétendant que Cropt et moi suffisaient comme guides. Sur mes instances, de prendre mon fils comme guide, ces Messieurs ont accepté ensuite ma proposition.

Q. 59.—A quelle heure êtes-vous partis de Zermatt, le 13 ?

R.—Entre 5 et 6 heures du matin.

Q. 60.—A quelle heure êtes-vous arrivés à l'endroit où vous avez passé la nuit ?

R.—Vers 12 heures du jour.

Q. 61.—A quelle heure êtes-vous repartis le 14 ?

R.—Vers les 2 heures ; nous nous sommes arrêtés un peu plus d'une demi heure. Ces Messieurs étaient de bonne humeur et poussaient des cris de joie.

Q. 63.—Dans sa déposition, Mr. Whympier a déclaré que c'est Hadou qui aurait glissé le premier et entraîné le guide Cropt et ces deux auraient ensuite entraîné Hudson et Douglas. Pendant cet intervalle, lui, Whympier, et les guides Taugwalder père et fils, auraient eu le temps, de prendre pied. A ce

moment, la corde se serait brisée entre Douglas et Taugwalder. Dans votre réponse à la question 30, vous avez dit que Hadou aurait glissé le premier, puis Hudson et Lord Douglas et ensuite seulement le guide Crompt. Comme la déposition de Mr. Whympster et la vôtre ne sont pas tout à fait conformes, vous êtes invités à déclarer si vous maintenez votre première réponse ?

R.—Comme Mr. Whympster se trouvait au dessus de moi en un endroit d'où il pouvait se rendre compte de ce malheureux accident, sa déposition pourrait bien être plus précise, de sorte que je ne veux pas prétendre plus longtemps que Crompt soit tombé après les trois autres touristes. Tout se passa dans un clin d'œil et nous étions tellement surpris qu'il est pour ainsi dire impossible de bien se rendre compte de l'accident.

Q. 64.—Avez-vous quelque chose à ajouter ou à modifier à vos dépositions qui précèdent ?

R.—J'ajoute que, pour me maintenir plus solidement, je me suis tourné contre la montagne, et comme la corde entre Whympster et moi n'était pas tendue, j'ai pu heureusement la rouler autour d'une saillie de rocher, ce qui m'a donné la force nécessaire pour me sauver. La corde qui m'attachait à Douglas et les autres personnes m'a donné par la chute de telles secousses que je suis bien souffrant à l'endroit où la corde a passé mon corps.

Lu et confirmé,

PIERRE TAUGWALDER.

Le Juge d'instruction,

CLEMENZ.

Le Greffier ad hoc,

DONAT ANDENMATTEN.

La Commission d'enquête pour le district de Viège composée du Juge d'instruction Joseph-Antoine Clemenz et du greffier C. Clemenz, les deux domiciliés à Viège, a porté la décision de non lieu suivante dans l'enquête instruite d'office concernant l'accident survenu à l'occasion d'une ascension du Mont Cervin.

FAITS.

Le 13 juillet, à 5 heures du matin, une caravane composée de MM. Lord Douglas, Hudson, Edouard Whympster et Hadou et des guides Michel Crompt de Chamonix, Pierre Taugwalder, père et fils, les deux de Zermatt, est partie de Zermatt pour tenter l'ascension du Mont Cervin. Le 13 au soir, ils passèrent

la nuit au pied de la montagne. Le lendemain, ils quittèrent leur abri de nuit à 3 heures 40 du matin et arrivèrent à une heure 40 au sommet de la montagne. Pour la descente, ils suivaient le même chemin qu'ils avaient pris pour l'ascension, et ils étaient attachés dans l'ordre suivant : A la tête de la colonne se trouvait le guide Cropt ; venaient ensuite Hadou, Hudson, Lord Douglas, Taugwalder, père, Whympet et Taugwalder, fils. A une distance d'environ 300 pieds au dessous du sommet, ils arrivaient à un endroit rocheux couvert de neige, et où il était difficile de prendre pied. A la traversée de cet endroit dangereux, M. Hadou glissa et entraîna dans sa chute le guide Cropt. Ce double poids entraîna aussi Hudson et ensuite Lord Douglas. Pendant le court instant que dura cet événement, les suivants avaient le temps de prendre pied et cela si bien que la corde entre Lord Douglas et Taugwalder père se brisa. Les survivants descendirent ensuite avec toutes les précautions possibles et arrivèrent sans autre accident à Zermatt, le samedi 15, à 10 heures 1/2, après avoir passé la nuit du 14 au 15, à une hauteur de 13.000 pieds anglais, sur un pan de rocher d'environ 12 pieds de superficie.

Considérant :

1. que des faits ci-dessus il ne résulte aucun acte délictueux;
 2. que Mr. Hadou a occasionné l'accident ;
- que de l'exposé des faits qui précède personne ne peut être accusé d'une faute ou d'un délit,

Il est décidé :

Il n'y a pas lieu de donner suite à la présente enquête, par contre il est porté une décision de non lieu avec frais à la charge du fisc.

INVENTAIRE DES OBJETS APPARTENANT À M. HADOU,
dressé le 22 juillet à Zermatt, au domicile de M. le capitaine Alexandre Seiler, Hôtel Mont-Rose, par ordre du ministère public représenté par le rapporteur-substitut César Clemenz, par M. le juge de district Alois Biner, de Randa, assisté du greffier ad hoc Donat Andenmatten.

- | | |
|---|--------------|
| 1. Billet circulaire 1 à 10 L.W.St. | . ff. 250.00 |
| 2. Napoléon d'or 14 à 20 fr. | . . 280.00 |
| 3. Monnaie | . . 2.70 |
| 4. Deux bagues en or. | |
| 5. Un porte-monnaie, avec une montre en argent et une chaîne en or. | |

Les objets ci-dessus ont été déposés par la victime Hadou, avant l'ascension du Mont Cervin, chez l'hôtelier Seiler.

6. Dans les poches du corps, M. le pasteur et ses amis ont trouvé : des lunettes (conserves).

INVENTAIRE POUR M. HUDSON.

1. Un billet de banque anglais de fr. cent vingt cinq ff. 125.00
2. Six L. St. de fr. cent cinquante 150.00
3. Deux Napoléons de fr. vingt, un de fr. cinq 45.00
4. Porte-crayon en argent.

Les objets ci-dessus ont été déposés chez l'hôtelier Seiler par M. Hudson avant sa malheureuse ascension du Mont Cervin.

Dans les poches de la victime ont été trouvés les objets suivants :

- (a) Une montre en or, brisée, marquant 3 heures $\frac{3}{4}$.
- (b) Deux couteaux de poche.
- (c) Une chaîne de montre en or.
- (d) Une pièce de deux fr.

Dans une malle se trouvent un sac de voyage, des livres de voyage, des habits et des brosses à cheveux, des cartes et des effets d'habillement appartenant aux victimes Hadou et Hudson et à leur compagnon de voyage Campbel.

Les objets ci-dessus mentionnés et inventoriés, appartenant à MM. Hadou et Hudson ont été remis à M. le pasteur Cormick, qui se porte personnellement fort vis-à-vis du tribunal, pour la remise intégrale.

Zermatt, le 22 juillet 1865.

Jos. McCORMICK,
English Chaplain at Zermatt.

INVENTAIRE POUR MICHEL CROPT.

Trouvé sur le corps :

1. en or, cent vingt-cinq francs ff. 125.00
2. trois pièces de deux francs 6.00
3. en monnaie, trois francs et trente un cts. 3.31

Avant l'ascension, M. Cropt a déposé chez l'hôtelier Seiler :

- (a) 1 chemise en flanelle.
- (b) 1 paire de bas en laine.
- (c) 1 portefeuille.
- (d) 1 ceinture.
- (e) indiqué ci-dessus.

Les objets ci-dessus mentionnés appartenant à la victime Michel Cropt ont été remis à l'hôtelier Alexandre Seiler, qui se porte personnellement fort pour leur conservation et leur entretien, et qui signe le présent inventaire.

Zermatt, le 22 juillet 1865.

Les objets mentionnés dans l'inventaire ci-dessus ont été remis au frère Jean-Baptiste Cropt.

Zermatt, le 23 juillet 1865.

CROPT JEAN-BAPTISTE.

INVENTAIRE DES EFFETS DE LORD DOUGLAS,

dressé à Zermatt, à l'hôtel de M. le Conseiller d'Etat J. A. Clemenx, Hôtel Mont Cervin, le 22 juillet 1865, par ordre du ministère public représenté par M. le rapporteur-substitut César Clemenx, par M. le juge de district Alois Biner, à Randa, assisté du greffier ad hoc soussigné Donat Andenmatten, à Viège.

1. 1 portefeuille contenant diverses correspondances et un billet de banque anglais de 10 L.St. soit . . . ff. 250.00
 et un même de 5 L.St. soit . . . 125.00
 plus une pièce de un franc . . . 1.00
2. 1 sac de voyage contenant :
 - (a) 1 palteau.
 - (b) 1 chemise flanelle.
 - (c) 1 paire de bas blancs.
 - (d) 1 paire de guêtres en cuir.
 - (e) 1 paire de pantoufles.
 - (f) deux livres de voyage.
 - (g) carte.
 - (h) 1 paire de ciseaux.
 - (i) petite boîte avec onguent.
 - (k) instrument pour défaire les nœuds.
 - (l) petite boîte avec des pillules.
 - (m) brosse à dents et à cheveux et des peignes.
 - (n) 1 paire de bas gris en laine et gants.

A l'endroit où on a retrouvé les corps de Hadou, Hudson et Cropt, on a également trouvé un soulier que l'on attribue à Lord Douglas et qui est cassé, ainsi qu'une manche déchirée du paletot de la même personne.

Zermatt, le 22 juillet 1865.

Le Juge de district,

ALOIS BINDER.

Le Greffier ad hoc,

DONAT ANDENMATTEN.

After fifty-five years, thanks to the indefatigable research of Mr. Montagnier, the Minutes of the Enquiry into the most momentous accident which has happened in the Alps are at last available.

There is remarkably little in them, and they throw practically no further light on the matter.

Whymper's evidence corresponds, so far as it goes, with the fuller account given in 'Scrambles.' The chief interest must, of course, be looked for in the evidence of the guide Peter Taugwalder, père, a man of very considerable experience. His answers strike me as frank, to the point, and as indicating singular intelligence.

His answers 24 to 29 bear upon the question of the rope which broke between himself and Douglas. He maintains that he considered it of sufficient strength for the purpose. This is difficult to reconcile with Mr. Whymper's statement, 'It was not brought, and should not have been employed, for the purpose for which it was used.' It must not be forgotten that Mr. Whymper spoke practically no German, and understood probably only the bare words such as 'schnell' and 'langsam,' in regular use on a mountain. His knowledge of French was not extensive. Old Peter's knowledge of French did not exceed Mr. Whymper's knowledge of German. Young Peter spoke and understood French fairly, as he had been in service in the Canton de Vaud. These facts explain a certain disjointedness which strikes one as existing in the relations between guides and traveller.

Taugwalder's answer 28 is peculiar. The rope connecting the four men, Croz, Hadou, Hudson, and Douglas, was either 200 or 150 feet long (cf. my article, 'A.J.' xxxii. 29), yet he says it was not long enough for him to tie on to.

Now in those days, and even later, 80 feet was considered

enough for four men,¹ so that if, as Taugwalder asserts, none of the rope of the four first descending men remained, they must have been tied up at intervals of 60 or 45 feet, according to which rope had been used. This is not very probable, but where the rest of the rope was if not so used is difficult to say. Whymper alludes to 'the suspicious fact' that this weaker rope was used by Taugwalder, and there is some justification for the words, since it was *only between old Peter and Douglas* that it was used, and old Peter's explanation, given above, is at least open to question. At the same time, as I pointed out in my article ('A.J.' xxxii. 28), Taugwalder did not necessarily understand that the rope given to him to carry was not for ordinary use.

Mr. Whymper's statement ('Scrambles,' 5th edit., p. 392, note 1) that 'there was abundance of new and much stronger rope to spare' is not justified, since one of the other two ropes was with him and young Taugwalder on the summit, and the other, according to old Peter, had been used by the four leading men.

Old Peter's answer 28 is not satisfactory, but at the same time he cannot be fairly accused, still less convicted, of adopting, deliberately, a course tending to save himself at the cost of four other men, one of whom, Douglas, was his immediate employer, with whom he had made other expeditions and to whom he seems to have been sincerely attached.

His answer 30 states that Croz only gave way when the three travellers dragged him down, but he does not maintain this statement which is in itself not improbable, in face of Mr. Whymper's contradiction (see answer 63).

His answer 36 is remarkable. He claims that but for the breakage of the rope between himself and Douglas he, *with the aid of Croz*, could have saved the party.

I certainly do not see what aid Croz, who in the order of descent was in the very place where he was least able to render any aid, could have given, but it is quite possible that Hudson, backed up solidly by the four men behind him, would not have been dragged from his footing, and could have held the other two.

There is one statement of Whymper's in this connexion which I deliberately passed over in my article above referred to, viz. that 'the rope was not taut from him [Hudson] to

¹ The much more difficult work undertaken by the present-day climbers demands a much longer rope, so as to give each man more scope to gain a safe stand.

Hadow.' This statement does not appear in the present evidence, and his letter dated 'Interlachen, July 25, 1865,' a copy of which is before me, says merely, 'I cannot but think that had the rope been tight between those who fell as it was between myself and Taugwalder,' &c.

Now Whymper himself states that 'the two leading men were partially hidden from my sight by an intervening mass of rock,' and it may well be assumed that he had none too clear a view of Hudson, the third man.

To my mind it is *inconceivable* that Hudson, admittedly an experienced mountaineer, not a mere guide follower, should have had a trailing rope between himself and young Hadow, for whom he seemed to assume a particular care. What he doubtless did was to seek the best stand he could find so as to be ready to check any slip—that part of the mountain, which I have gone across or close to five times,² offers few good stands—and this involved his closing up to Hadow. Whymper *jumped to the conclusion* that the rope was consequently not taut between them. But *Hudson's back would be to Whymper, and would obstruct Whymper's view.* What Hudson undoubtedly did—and which of us has not in similar circumstances done the like?—was to hold Hadow on a *short, taut* rope. The weight of the two falling men, Croz and Hadow, the rope between whom was, certainly, wholly loose, was too much for the resistance of Hudson, stout mountaineer though he was, who can have received very slight support from the light eighteen-year-old Douglas.

Taugwalder's answer 64 states that the rope between himself and Whymper immediately above him was not taut. I do not necessarily accept this statement—which, if true, condemns Taugwalder the guide more than it does the amateur—since it is only introduced to explain the fact, now first brought out, that Taugwalder was thereby enabled to give the rope a turn round a projecting rock. I do not remember any rocks on that part of the mountain which would have furnished an instantaneous and safe stance. But it would appear that the thin rope did offer a certain amount of resistance, since Taugwalder complains of his ribs being painful.

The judgment of the Court of Enquiry is colourless, as might be expected from a tribunal who had no claim to be experts.

Among the Alpine papers of the late A. Adams Reilly, now in my hands by the courtesy of Mr. Mortimer, are a number

* Not over the actual place of the accident which lies away to the left.

of letters bearing on the projected ascents of the Cervin prior to 1865, and incidentally on the relations between Whymper and Croz. One of these days I will attempt a summary of them.

October 8, 1920.

J. P. FARRAR.

LE CONGRÈS DE L'ALPINISME À MONACO.

(1^{er} Mai-20 Mai 1920.)

THIS highly successful congress was attended by about 200 representatives of the mountaineering clubs of the world. Its success must be ascribed in a large measure to the great personal interest taken in it by H.S.H. the reigning Prince of Monaco and to the driving power of Baron Gabet, President of the C.A.F., who, aided by many devoted workers, organized the arrangements in a most complete manner. It must be confessed that the many outside attractions, such as luncheons, banquets, receptions, small mountain excursions and motor drives in the unrivalled environs of Monaco, organized by the Committee, tended to minimise the attendance at the reading of the many elaborate papers.

Among the English papers contributed were :

'A Consideration of the Chances of ascending Mt. Everest,' by Prof. Kellas (a very suggestive and valuable paper); 'Attempts on K₂,' by Dr. Jacot-Guillarmod; 'The Brunegghorn in History,' by Mr. Coolidge; 'Explorations in the Japanese Alps,' by Mr. Weston; 'History of the A.C.,' by Mr. Mumm.

The whole meeting was marked by a cordiality of feeling that leaves in the minds of the participants the warmest memories.

The English members were particularly struck by the veritable heights of eloquence attained by their French and other colleagues, while the far too flattering allusions to the British Empire and its representatives quite put them out of countenance.

Among the representatives of the C.A.F., besides the President, M. le Baron Gabet, were M. Berge (Hon. President), le Commandant Cuënot (Vice-President), M. Bregeault (Sec.-général), M. Paillon, Editor of *La Montagne*, M. Gatine (Vice-President), M. Ferrand, the well-known Alpine author and President of the Société des Touristes du Dauphiné